

ANNEXE CERFA 13 616-01
Demande de dérogation pour perturbation intentionnelle
de spécimens d'espèces animales protégées

C- Finalité de l'opération

L'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération est la restructuration et la rénovation de l'aile Nord de la résidence étudiante du Campus ENSAM de Cluny dans l'Abbaye. Cette rénovation comporte des actions de rénovation du patrimoine de ce bâtiment classé au titre des monuments historiques qui touchent des parties de toitures et de façades de l'aile Nord du cloître de l'Abbaye :

- Quelques fenêtres de toit éclairant les chambres du 2^e étage seront remplacées ou légèrement déplacées.
- Pour la prévention des risques incendie des locaux de sommets situés juste dessous, un cloisonnement des combles est exigé par la Commission Départementale de Sécurité et sera réalisé.

Dans ce cadre et dans l'objectif de protéger les espèces protégées identifiées et de conserver leurs gîtes localisés dans les combles, il a été prévu de mettre en place des portes coupe-feu ouvertes en conditions normales dans les cloisons de recoupement des combles. Ces portes asservies se referment en cas de déclenchement de l'alarme incendie. Par conséquent, les chiroptères prévues en couverture pour faciliter l'accès aux combles pour les chiroptères leur serviront également de sortie en cas d'incendie.

Les résultats attendus sont le maintien des gîtes des chiroptères dans les combles rénovés.

D3- Perturbation intentionnelle

Les travaux prévus dans l'aile Nord pourront occasionner ponctuellement des nuisances de bruits, de poussières, de lumière et de modification des espaces de vie.

Ces perturbations ne concernent que l'aile Nord : l'ensemble des combles des bâtiments de l'Abbaye en dehors de cette zone restent en l'état et libres d'accès pour les chiroptères.

E- Qualification des personnes chargées de l'opération

Michel Jauzein, Directeur du Campus ENSAM de Cluny, est ingénieur agronome d'AgroParisTech et a été responsable du DESS Ressources Naturelles et Environnement entre 1998 et 2005.

Par ailleurs, l'opération sera réalisée en lien avec M. Alexandre Cartier, chiroptérologue de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun et avec M. Grégoire Duranel, animateur du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois - Communauté de communes du Clunisois ».

Une première réunion préparatoire a été organisée sur site le 9 juillet 2024.

H- En accompagnement de l'opération, mesures prévues pour le maintien de l'espèce concernée

Mesures prévues pendant la réalisation des travaux :

Suivant les préconisations de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), les règles de conduites des travaux suivantes ont été adaptées et seront inscrites dans les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) des marchés de travaux (voir pour information en annexe ceux de 2018 qui seront reconduits en 2025) :

- Interdiction de manipuler les chiroptères
- Limitation des perturbations dans les zones de combles dans les périodes de mise-bas entre mi-avril et mi-octobre
Pas d'accès quotidien aux combles : les travaux prévus sont très ponctuels et seront autant que possible prévus en dehors des périodes de mise-bas.
- Le faux-plafond actuel des chambres sera conservé pendant le remplacement des fenêtres de toit éclairant le volume bas des combles, ne produisant ainsi pas de lumière (ni poussière) dans le volume haut des combles utilisé ponctuellement par les chiroptères.
- Limitation autant que possible des entrées de lumière par des bâches ou des cartons sur les fenêtres de toit pendant les travaux de réfection du faux-plafond entre les 2 niveaux de combles, en dehors de la période de mise-bas.

Reconstitution des sites de reproduction et aires de repos :

Comme indiqué sur l'extrait de plan joint :

- Mise en place de portes ouvertes en condition normale dans les cloisons coupe-feu de recouvrement des combles
- Mise en place de chiroptières (une par volume cloisonné)
- Mise en place de rideaux occultants sur les menuiseries extérieures donnant dans les combles

